



# ECOLE MUSIQUE SÉGALA-LIMARGUE

## FICHE D'INSCRIPTION ANNÉE 2023 - 2024 (379.23)

Nom, Prénom des parents (si élève mineur).....

Nom, Prénom de l'élève .....

Date de Naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ☎ Fixe..... ☎ Portable .....

E-mail : (Merci d'écrire lisiblement).....

### Désire s'inscrire :

*Instrument(s)*  .....

Professeur ..... Lieu.....

.....

Professeur ..... Lieu.....

*Formation musicale*  Niveau .....

*Groupe(s) collectif(s)*  .....

*Eveil musical* Professeur ..... Lieu.....

### Chaque élève inscrit dans une classe d'instrument doit suivre obligatoirement un cours de formation musicale.

Je soussigné(e) Nom ..... Prénom .....

Certifie par la présente fiche d'inscription vouloir participer ou que mon enfant participe aux cours et activités indiqués ci-dessus pour la saison 2023/2024. Je m'engage à régler, dès l'inscription, la totalité de ma participation financière.

#### **Cette participation financière correspond à un forfait annuel.**

Aucun remboursement ne sera effectué si l'utilisateur abandonne en cours d'année. A titre exceptionnel et sur production d'un justificatif, le Conseil d'Administration pourra se prononcer sur un remboursement partiel dans la mesure où l'utilisateur en fait la demande par écrit.

**Modalités de règlement :** Des aides peuvent être attribuées en fonction du statut, des ressources, de la composition familiale: Comité d'Entreprise, aide financière à la pratique culturelle (Conseil Départemental), MSA (Pass Loisirs Jeunes). Ces aides viendront en déduction du tarif annuel. L'Association Ségala-Limargue est conventionnée pour recevoir les règlements par chèques ANCV.

Des facilités de paiement peuvent être accordées en fractionnant votre règlement en 2 chèques libellés à l'ordre de l'Association Ségala-Limargue datés et signés le jour de l'inscription. Ces chèques seront débités aux échéances suivantes :

- premier chèque + adhésion familiale de 20 € : 11/10/2023 n°.....

- deuxième chèque : le 10/01/2024 n°.....

A la demande et en accord avec le Commissaire aux comptes de l'Association Ségala-Limargue, seules les inscriptions accompagnées de la totalité des règlements pourront être prises en compte.

#### **Toute inscription suppose l'engagement à suivre l'activité sur la totalité de l'année (y compris auditions, concerts, ...)**

**Important :** Les enfants sont sous la responsabilité de l'intervenant, de l'entrée à la sortie du cours. Les temps entre l'arrivée et le démarrage du cours et la fin des cours et le départ ne sont pas des temps d'activité. **De ce fait les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents en dehors des temps de cours.**

A ..... le .....

Signature précédée par la mention « lu et approuvé »

Activité réalisée le cas échéant dans le respect de mesures sanitaires en vigueur.

Mention RGPD : les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé sous le contrôle de P Faurie- Grepon, responsable du traitement, à des fins de réalisation des actions de l'Association Ségala-Limargue.

Elles sont conservées pendant 3 ans et uniquement destinées à l'Association Ségala Limargue

Conformément à la loi informatique et liberté, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : la direction de l'Association Ségala-Limargue.

# DROIT A L'IMAGE

- Autorise**  **n'autorise pas** que je sois ou que mon enfant soit filmé/photographié dans le cadre des activités de l'école de musique. La diffusion des images aura uniquement pour objet de relater et faire connaître les activités de l'école de musique (dans la presse locale, sur le site internet de l'Association Ségala-Limargue,...).

## FICHE D'ENGAGEMENT ET AUTORISATION PARENTALE

A remettre avec la fiche d'inscription

Association Ségala-Limargue – 202, Rue principale, 46120 LEYME Tél : 05 65 38 98 17

Je soussigné (Nom, Prénom, adresse) .....

.....

.....

.....

Enfant(s) (Nom, Prénom) .....

.....

- Déclare** avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de Musique Ségala-Limargue et m'engage à en respecter les termes.

- Autorise**  **n'autorise pas** mon enfant à participer aux éventuelles sorties organisées par l'école du musique.

- Autorise** les responsables à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

- Autorise**  **n'autorise pas** mon enfant à emprunter les moyens de transports collectifs dans le cadre des sorties organisées (minibus, covoiturage, ...)

**Signature précédée de la date et de la mention « lu et approuvé » manuscrite.**

Des parents :

De l'élève :

✂-----

Année 2023 - 2024



## ECOLE MUSIQUE SEGALA-LIMARGUE

Début des cours le **11 Septembre 2023**

### Forfait annuel

- ⇒ Vacances de Toussaint : du samedi 21 octobre 2023 au dimanche 5 novembre 2023 inclus
- ⇒ Vacances de Noël : du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 inclus
- ⇒ Vacances d'hiver : du samedi 10 février 2024 au dimanche 25 février 2024 inclus
- ⇒ Vacances de Printemps : du samedi 6 avril 2024 au dimanche 21 avril 2024 inclus

Fin des cours 29/06/2024

Adresse : Association Ségala-Limargue – 202, rue principale, 46120 LEYME Tél : 05 65 38 98 17

E-mail : [association@segalalimargue.fr](mailto:association@segalalimargue.fr) Site Internet : <https://segalalimargue.fr/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/association-segala-limargue-1989758641249242/>